

SUBVENTIONS D'AIDE D'URGENCE AUX LOCATAIRES (CONTRATS PONCTUELS)



QU'EST-CE QU'UN CONTRAT PONCTUEL ?

Il s'agit d'une demande d'aide d'urgence destinée aux New-Yorkais à faibles revenus pour répondre à une situation d'urgence. Cette aide peut être utilisée dans diverses situations. L'une des utilisations les plus courantes du contrat ponctuel est d'éviter ou de prévenir une expulsion grâce à l'aide aux locataires.

DE QUOI AI-JE BESOIN POUR DEMANDER UN CONTRAT PONCTUEL RELATIF À UN LOYER OU UN CRÉDIT IMMOBILIER ?

- En cas de procédure judiciaire, des copies des décisions ou des ordonnances du tribunal.
** L'Administration des ressources humaines (Human Resources Administration, HRA) ne demande pas à ce que vous ayez un dossier au tribunal du logement.*
- Vous devez envoyer une demande d'aide financière en espèces (Cash Assistance), en indiquant qu'il s'agit uniquement d'une aide d'urgence (voir la section « **Comment déposer sa demande ?** » ci-dessous).
**Vous n'avez pas besoin d'être bénéficiaire de l'aide publique pour bénéficier d'un contrat ponctuel.*
- Demande de loyer, factures ou courriers du propriétaire indiquant le décompte mensuel du loyer et le montant du loyer dû.
- Documentation attestant des revenus actuels pour tous les membres du foyer.
- Acte de naissance ou carte de Sécurité sociale et pièce d'identité avec photo pour chaque adulte du foyer (conformément à la législation fédérale/étatique).
- Documentation sur les personnes tierces s'étant engagées à vous aider à payer le loyer, si besoin.
**Un membre de votre famille ou un ami a peut-être accepté de vous aider. Cette personne devra signer cette promesse.*
- Bail (au nom du demandeur).
- Les impôts fonciers, les crédits immobiliers, les coopératives et les copropriétés sont admissibles (les droits de rétention seront demandés sur les propriétés applicables comme condition d'admissibilité).

QUELS SONT LES ÉLÉMENTS QUE LA HRA PREND EN COMPTE LORS DE L'EXAMEN D'UNE DEMANDE ?

- Le besoin d'une aide et les justificatifs liés (c.-à-d. perte d'emploi suite à la COVID-19).
- L'utilisation des ressources disponibles pour éviter les arriérés.
- L'accessibilité financière du logement.
- La prise en compte d'éventuels facteurs de risque particuliers comme un handicap.
- Un plan futur viable pour payer le loyer à l'avenir.

QUELS SONT LES DÉLAIS D'OBTENTION D'UNE APPROBATION ?

Selon l'urgence du dossier, il faut compter entre 30 et 45 jours pour recevoir une décision une fois que tous les documents ont été envoyés, mais une décision sera prise avant la date de paiement spécifiée dans la décision/l'ordonnance du tribunal. Si vous n'avez pas reçu de décision après 30 à 45 jours ou avant la date de paiement, vous pouvez vérifier le statut de votre dossier sur ACCESS HRA ou appeler la permanence téléphonique de la HRA au **718 557 1399** pour obtenir de plus amples informations.

COMMENT LA SUBVENTION EST-ELLE PERÇUE ?

Les chèques sont directement envoyés au propriétaire ou au tribunal du logement, le cas échéant.

DEVRAI-JE REMBOURSER ?

Conformément à la législation étatique, la plupart des personnes devront rembourser au moins partiellement la HRA, même si les clients bénéficiant du revenu supplémentaire de sécurité (Supplemental Security Income, SSI) ne sont pas tenus de rembourser les subventions d'urgence et que certains types d'arriérés n'ont pas besoin d'être remboursés.

Dans le cadre du processus de demande, si des arriérés de loyer sont identifiés, les clients sont invités à signer un accord de remboursement requis par l'État au moment de la demande dans ACCESS HRA. L'avis de décision vous informera si vous devez ou non rembourser la subvention conformément à la législation étatique.

QUE SE PASSERA-T-IL SI J'AI DÉJÀ BÉNÉFICIÉ D'UN CONTRAT PONCTUEL AUPARAVANT ?

Vous pouvez demander à bénéficier d'un contrat ponctuel même si vous en avez déjà eu un par le passé. Si vous avez bénéficié d'un contrat ponctuel que vous n'avez pas remboursé, vous pourriez avoir des difficultés à en avoir un nouveau. Si vous avez remboursé une partie ou la totalité de votre premier contrat, vous avez plus de chance d'en obtenir un autre. Vous devrez présenter à la HRA les nouveaux motifs de vos retards de paiement.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Permanence téléphonique de la HRA
718 557 1399

Housing Court Answers
www.housingcourtanswers.org

COMMENT DÉPOSER SA DEMANDE AVEC ACCESS HRA ?

Vous pouvez déposer une demande de contrat ponctuel via le portail de demande d'aide financière en espèces sur ACCESS HRA. Nous posons des questions pendant le processus de demande en ligne afin de nous assurer qu'une subvention d'urgence n'est pas nécessaire pour vous assurer une sécurité financière. C'est pourquoi chaque demande d'aide financière en espèces sur ACCESS HRA commence par une série de questions destinées à évaluer l'urgence.

Pour demander à bénéficier de la subvention d'urgence ponctuelle (contrat ponctuel), il est nécessaire de suivre les étapes suivantes :

1. Se rendre sur **ACCESS HRA** et **log-in** (se connecter).
2. Cliquer sur le lien « **Benefits** » (Allocations) dans les options du menu sur la page d'accueil.
3. Cliquer sur « **Start a New Application** » (Déposer une nouvelle demande).
4. Cliquer sur l'option « **Cash Assistance** » (Aide financière en espèces) sur la page « **Select Application** » (Sélectionner la demande).
5. Identifier les éventuels indicateurs d'urgence applicables et cliquer sur « **Next** » (Suivant).
6. Sélectionner le type de prestations pour lesquelles vous aimeriez faire une demande. Voici les trois options disponibles : Aide financière en espèces, Contrat ponctuel ou Service de garderie sans aide financière en espèces (Child Care without Cash Assistance, CILOCA).
7. Finaliser et envoyer la demande.
8. Suivre les instructions sur la page de confirmation d'ACCESS HRA et envoyer les documents demandés via l'application mobile ACCESS HRA.

Les clients ayant un dossier en cours d'aide financière en espèces peuvent envoyer une demande de subvention spéciale pour les arriérés de loyer via ACCESS HRA. Pour déposer une demande de subvention spéciale pour une aide financière en espèces, les clients devront :

1. Se rendre sur **ACCESS HRA** et **log-in** (se connecter).
2. Cliquer sur « **Find My Case** » (Trouver mon dossier) et saisir les informations d'identification pour l'associer à votre dossier HRA.
3. Sélectionner « **View Case** » (Afficher le dossier) **dans** la page d'accueil des utilisateurs d'ACCESS HRA.
4. Sélectionner l'option « **Request Special Grant** » (Demander une subvention spéciale) située à gauche.
5. Identifier la subvention spéciale demandée, remplir la demande et l'envoyer.
6. Suivre les instructions sur la page de confirmation et envoyer les documents demandés via l'application mobile ACCESS HRA.